



Le Ministre

Paris, le 19 FEV. 2019

Réf. : 18-060878-A / BDC-SCCI / AP

Madame la Secrétaire générale,

Vous avez appelé mon attention sur les conditions difficiles dans lesquelles les personnels scientifiques, techniques et administratifs exercent leurs missions depuis la fin du mois de novembre 2018, dans le cadre particulier du mouvement des « gilets jaunes ». Ils contribuent, chacun dans leur rôle, aux missions de soutien opérationnel ou de manifestation de la vérité dans les enquêtes judiciaires, sans lesquelles l'action des policiers serait rapidement inopérante.

Je suis particulièrement attentif à ce que cet engagement exceptionnel de tous ces personnels soit reconnu.

Aussi, j'ai décidé d'une gratification exceptionnelle de 200 euros pour 465 personnels scientifiques, et 1.841 personnels techniques et administratifs dont l'engagement durant les manifestations sociales de novembre et décembre dernier, a été particulièrement remarquable. Elle sera versée sur le traitement de mars 2019.

Je tenais à vous assurer à nouveau de mon total soutien à l'ensemble des personnels de la police nationale et à la reconnaissance qui leur est due.

Je vous prie de croire, Madame la Secrétaire générale, à l'assurance de ma considération distinguée.

Christophe CASTANER

*Madame Nathalie MAKARSKI
Secrétaire Générale
Alliance - SNAPATSI
52, rue de Dunkerque
75009 PARIS*

